



Centre de loisirs 3-5ans

Le Programme des

Vacances de printemps
Du 22 avril au 02 mai 2025



Semaine du 22 au 25 Avril

LA NATURE

« Aide Dame Nature à sauver le printemps »

LUNDI 21/04

Jour férié : centre de loisirs fermé

MARDI 22/04

Matin : Activité artistique « Dame Nature cherche les fleurs du printemps »
Activité sportive « Rallye photo : aide Dame Nature à retrouver les arbres du printemps »



Après-Midi : Activité land art « Dame Nature et ses habits en matières naturelles »



MERCREDI 23/04

Matin : Activité créative « Dame Nature rencontre les poules de la ferme »
Activité avec intervenant nature



Après-Midi : Activité artistique « Le printemps est dans l'étang »



JEUDI 24/04

Matin : Activité sportive « Dame Nature part à la chasse aux couleurs »
Activité artistique « Dame Nature à retrouver les couleurs pour créer l'arc-en-ciel »



Après-Midi : Activité créative « Le mandala de Dame Nature »

VENDREDI 25/04

Matin : Activité land art « Dame Nature a la main verte et sème des graines »
Activité jardinage « Dame Nature plante des fleurs »



Après-Midi : Fête de la nature et des oiseaux au parc de la Mairie

Semaine du 28/04 au 02/05

CIRQUE

« Funy le clown a perdu ses accessoires de cirque. Avec l'aide d'Igor, Balancée et Hula, pourriez -vous les retrouver ? »

LUNDI 28/04

Matin : Atelier décoration « Tous en scène »

Après-Midi : Grand jeu « Sur la trace de Funy le clown »



MARDI 29/04

Matin :

Atelier créatif la cravate perdue de Funy »

Atelier motricité « ne perd pas l'équilibre avec Balancée l'équilibriste »



Après-Midi :

Spectacle sous chapiteau au « festival de cirque » à Seyssinet



MERCREDI 30/04

Matin :

Atelier créatif « Créer les balles avec Funy le clown »

Atelier cirque « A toi de jongler ! »

Après-Midi :

Atelier sportif « les cerceaux sur la piste avec hula »



JEUDI 01/05 Jour férié : centre de loisirs fermé

VENDREDI 02/05

Matin :

Atelier créatif « le couvre-chef du présentateur Igor »

Atelier dynamique « ne fais pas tomber ton chapeau ! »

Après-Midi :

« Fais le show avec Funy le clown »



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

HORAIRES D'ACCUEIL :

- **Le matin : de 8h à 9h**

- **Le soir : de 17h à 18h**

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

AU CENTRE :

✍ Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

✍ Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

✍ Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

✍ Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

✍ **Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.**

LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance. Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille My Perischool.

<https://saintismier.myperischool.fr>

⇒ **À partir du 09/04/2025 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du 11/04/2025 à 18h30** pour les extérieurs **selon places restantes**

Modifications possibles en ligne jusqu'à 7 jours avant 9h30.
(Ex : pour le jeudi 24/04 modifications possibles jusqu'au jeudi 17/04 **avant 9h30**)

ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription, ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE MYPERISCHOOL LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

ATTENTION : les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles

- ** Par carte bancaire via votre espace My Perischool
- ** Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
- ** Par chèques vacances,
- ** Par chèques CESU,
- ** En espèces (max 300€)

Auprès du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie.

Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.

Services EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier